

RAPPORT N° 477 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 2 FEVRIER 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 25 janvier au 1^{er} février 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans la province de Gitega et en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Le samedi 25 janvier 2025, dans la journée, le corps sans vie de Pascal Minani, 73 ans, a été retrouvé pendu à une corde à l'intérieur de sa maison, sur la colline de Bugega, dans la commune de Buraza, en province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, une échelle se trouvait à côté du corps. Ils pensent que le septuagénaire aurait été tué ailleurs et que son corps aurait été amené à son domicile pour simuler un suicide.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête minutieuse pour identifier les auteurs du meurtre de Pascal Minani afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

- Le mardi 28 janvier 2025, dans la matinée, un corps sans vie d'un jeune homme qui n'a pas été identifié a été retrouvé au quartier II de la zone de Bwiza, commune de Mukaza, dans la ville de Bujumbura, à un endroit appelé communément « *Kubinyoni* », tout près de la rivière Ntahangwa.

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime ne présentait aucune blessure. Ils pensent que ce jeune homme aurait été tué ailleurs et qu'il a été amené à cet endroit pour brouiller les pistes d'une enquête subséquente.

Les mêmes sources ont précisé que l'administrateur de la commune de Mukaza a fait embarquer le corps à 9 heures vers une morgue d'un des hôpitaux du nord de la ville de Bujumbura.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête approfondie pour identifier les auteurs du crime et les punir conformément à la loi.

- Le jeudi 30 janvier 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'une jeune fille de 20 ans, connue sous le nom de Josiane Niyonkuru a été retrouvé dans un champ au quartier de Magarama, en commune et province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, Josiane Niyonkuru aurait été violée puis sauvagement tuée par strangulation.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête impartiale et approfondie pour identifier l'auteur du crime et le punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE